

## Quel est le classement au feu des produits STEICO ?

Le classement au feu d'un produit est défini selon les Euroclasses dans la norme européenne EN 13501-1.

La norme produit NF EN 13171 à laquelle sont conformes nos panneaux isolants à base de fibre de bois renvoie dans le paragraphe "4.3.16 Réaction au feu du produit (...)", vers la norme d'évaluation au Euroclasses EN 13501-1.

La norme produit NF EN 13986 à laquelle sont conformes nos panneaux pare-pluie à base de fibre de bois reprend, dans le "Tableau 8 - Classes de réaction au feu" du paragraphe "5.8 Réaction au feu", les valeurs de classement admissibles pour les "Panneaux de fibres, Isolants".

Les produits à base de fibre de bois pour des densités inférieures à  $600\text{kg/m}^3$  sont classés E en réaction au feu selon la norme EN 13501-1.

La Déclaration des Performances (DoP) du produit attestant de son marquage CE rappelle la réaction au feu définie par la norme.

Cependant, dans le cadre de l'évaluation de la stabilité au feu d'une paroi, tant en réaction qu'en résistance au feu, il convient en revanche d'analyser sa composition globale, plutôt que ses composants à l'unité.

Les produits à base de fibre de bois, associés à d'autres matériaux, permettent d'atteindre les durées de résistance au feu requises pour tous types de bâtiments, même recevant du public (ERP). Des PV de résistance au feu de parois comprenant des isolants fibre de bois STEICO sont disponibles sur demande jusqu'à REI 90.

